

COMITÉ D'ÉTHIQUE

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018



Trois résidences,
une passion...
Celle du mieux-être des gens dont nous avons soin.

CÔTÉ JARDINS Téléphone: 418.688.1221 Télécopie: 418.688.0105 880, ave Painchaud Québec, Qc G1S 0A3 www.cotejardins.ca	LES JARDINS DU HAUT SAINT-LAURENT Téléphone: 418.872.4936 Télécopie: 418.872.4245 4770, rue St-Félix St-Augustin-de-Desmaures, Qc G3A 0K9 www.jardins-hsl.com	MaNOIR ST-AMAND Téléphone: 418.529.0183 Télécopie: 418.529.4429 2220, 1ère avenue Québec, Qc G1L 3N1 www.manoirst-amand.com
--	---	--

COMPÉTENCE • DÉVOUEMENT • COMPASSION

Déposé à la Directrice générale en mai 2018

PRÉAMBULE

Pour la deuxième année consécutive, le comité d'éthique a privilégié l'approche de son plan d'action 2017-2018 sous la forme des quatre axes de l'année précédente soit, les axes de : promotion, politiques et procédures, rapport d'activités et, finalement, l'axe de l'Information et formation.

Pour l'année qui a pris fin au 31 mars 2018, nous remarquons que c'est au niveau des politiques et procédures qu'un travail important a été réalisé en cours d'année. Cette situation n'a pas freiné pour autant les autres champs d'intervention mais était considérée, pour des raisons administratives et de conformité avec les normes d'Agrément Canada, une priorité à accorder dans les actions de 2017-2018.

RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- * Identifier les problèmes d'éthique pouvant survenir dans nos établissements;
- * Informer les différentes instances internes, ainsi que l'ensemble du personnel, de l'existence et du mandat du comité d'éthique;
- * Accompagner les personnes aux prises avec des questions d'ordre éthique;
- * Sensibiliser les chefs de service et les chefs d'unité de soins sur l'importance de demeurer vigilant sur toute question à caractère éthique;
- * Maintenir à jour les différents outils de travail utilisés par le comité dans l'analyse des dossiers qui lui sont soumis;
- * Maintenir et favoriser la diffusion entre les membres du comité, de toute littérature susceptible d'enrichir le travail du comité d'éthique;
- * S'assurer que toutes informations pertinentes sur l'existence et les activités du comité sont connues des membres de familles des résidents;
- * Développer des connaissances et des habiletés, afin d'optimiser la qualité du travail du comité d'éthique.

PROVENANCE DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité sont nommés par la directrice générale sur recommandation de la présidence du comité d'éthique. Il est composé de divers professionnels travaillant dans au CHSLD Côté Jardins, au Jardins du Haut St-Laurent ainsi qu'au Manoir St-Amand, et provenant de différents secteurs d'activités. Cet éventail de nominations permet à l'organisation d'offrir un support aux résidents, aux intervenants et aux familles susceptibles d'avoir recours à cette instance (*réf. règlement: règles de fonctionnement du comité d'éthique, art. 6.1*). De plus, nous retrouvons comme membres du comité, des personnes ressources externes agissant à titre de bénévole et dont leur expertise et représentation sont complémentaires à celle représentées par les employés.

Les changements et les renouvellements survenus au sein du comité au cours de l'année 2017-2018 :

- 11 septembre 2017 : Remplacement au poste de la présidence
16 octobre 2017 : Nomination de 2 médecins
12 janvier 2018 : Nomination d'un nouveau conseiller spirituel

Durant l'année 2017-2018, tous les mandats des membres déjà en place ont été revus. Afin d'assurer une stabilité et une fonctionnalité efficace au comité, les dates de fin de mandat pour chaque membre alternent d'une année à l'autre. Rappelons que la durée de ces mandats est de 2 ans.

Suite au retrait de M. Louis Auger au poste de présidence du comité, M. Richard Lévesque est élu à l'unanimité le 11 septembre 2017, à titre de président du comité d'éthique. Son mandat prendra fin le 31 mars 2019.

Registre des membres en date du 31 mars 2018 :

Marie-Claude Abran Représentante direction d'établissement	Louis Auger Représentant direction d'établissement
Linda Audet* Médecin	Marie-Noël Beaulieu Représentante secteur social
Jean R. Gagnon Représentant Comité des usagers	Josée Joannette Représentant Manoir St-Amand
Stéphanie Teuléry DSI Côté Jardins	Nadine Pleau Directrice des ressources humaines
Julie Lemay* Médecin	Benoit Morin* Conseiller spirituel
Richard Lévesque, aviseur légal Avocat	

- * Considérant leurs disponibilités, il a été convenu qu'ils seront sollicités à venir siéger sur le comité que lorsque des situations nécessiteront leur expertise.



COORDONNÉES DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE (MANDAT D'UNE DURÉE DE 2 ANS)

MEMBRES	RENOUVELLEMENT
Marie-Claude Abran	12 juin 2017 au 31 mars 2018
Linda Audet	26 avril 2017 au 14 octobre 2019
Louis Auger	12 juin 2017 au 31 mars 2019
Marie-Noël Beaulieu	31 mai 2017 au 31 mars 2018
Jean R. Gagnon	31 mai 2017 au 31 mars 2018
Josée Joannette	9 janvier 2017 au 31 mars 2019
Julie Lemay	11 septembre 2017 au 11 septembre 2019
Benoit Morin	12 janvier 2018 au 12 janvier 2020
Richard Lévesque	31 mai 2017 au 31 mars 2019
Nadine Pleau	1er février 2017 au 31 mars 2019
Stéphanie Teuléry	26 avril 2017 au 31 mars 2018

En date du 31 mars 2018

RENCONTRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE POUR L'ANNÉE 2017-2018

Tout comme l'année précédente, le comité a tenu 5 rencontres régulières, soit les :

- 26 avril 2017
- 11 septembre 2017
- 13 novembre 2017
- 22 janvier 2018
- 26 mars 2018

RENCONTRES DE SOUS-GROUPES DE TRAVAIL

Le sous-groupe mandaté pour analyser la situation qui lui a été soumise à l'automne 2017 a tenu 2 rencontres de délibération, à savoir le 8 décembre 2017 et le 12 janvier 2018. Il est bon ici de préciser que du travail individuel, par quelques membres, a été fait afin de préparer les rencontres formelles du sous-groupe lors de ses séances de délibération. Un avis écrit du comité d'éthique a été acheminé à l'auteur de la demande et une copie conforme de l'avis signé par le président du comité a été acheminée à la directrice générale.

ACTIONS RÉALISÉES EN COURS D'ANNÉE 2017-2018

À partir des 4 axes d'intervention du plan d'action 2017-2018, voici les actions réalisées à l'intérieur de chacun de ces axes :

1. Axe promotion

- Diffusion sur le site internet du Rapport annuel 2016-2017
- Diffusion du Plan d'action 2017-2018
- Articles dans les journaux annonçant la parution du rapport annuel ainsi que le plan d'action 2017-2018

2. Axe Politiques et Procédures

- Révision du cadre de référence
- Révision complète des outils de travail du comité et mise à jour apportées au Manuel de gestion
- Mise en conformité du comité d'éthique versus exigences d'Agrément Canada
- Mise à jour en continue de la liste des membres et des dates relatives à leur mandat
- Nomination d'un conseiller spirituel et de 2 médecins pour siéger de façon ad hoc

3. Rapport d'activités

- Production du Rapport annuel 2016-2017 et présentation à la Directrice générale
- Présentation du Plan d'action 2017-2018 à la Directrice générale
- Rédaction et diffusion du rapport d'étage 2016-2017 du comité en novembre 2017

4. Information et Formation

- Formation aux membres du comité sur « Attitudes et consentement ». Cette formation a été reçue au printemps 2017
- Rédaction de contenu pour un atelier sur « Aide médicale à mourir »
- Montage d'un powerpoint pour l'atelier « Aide médicale à mourir »
- Début des travaux d'écriture pour un projet d'éthique organisationnelle
- Rédaction d'un article sur la relation professionnelle et acheminé aux directrices des soins

ÉTUDE DE CAS SOUMIS AU COMITÉ D'ÉTIQUE

Pour l'année se terminant au 31 mars 2018, le comité a finalisé l'étude d'une situation lui ayant été soumise en fin d'année 2017. Un avis du comité a été acheminé à son demandeur le 24 janvier 2018.

OBJECTIFS 2018-2019

Ayant expérimenté un plan d'action dans une approche de 4 axes, le comité retient pour l'année 2018-2019 cette approche qui facilite l'identification des dossiers à travailler tout en assurant une couverture des zones d'interventions souhaitées.

Ainsi, les objectifs 2018-2019 seront élaborés dans les 4 grandes axes suivants :

- La promotion
- Les Politiques et Procédures
- Le Rapport d'activités
- L'Information et la Formation

CONCLUSION

Le comité d'éthique fait un bilan positif de ses activités tant de formation que de sensibilisation qu'il a tenu au cours de l'année 2017-2018. De plus, il s'est ajouté un volet qui sera en plein développement en 2018-2019 soit, celui de doter l'établissement d'un programme d'éthique organisationnel. À cela s'ajoutera des présentations powerpoint et des ateliers de discussions sur les enjeux importants liés à l'aide médicale à mourir. Finalement, les activités récurrentes de diffusion d'articles dans les journaux se poursuivront.

En terminant, les membres du comité invitent tous les résidents, les familles et l'ensemble des employés à demeurer informé sur les parutions écrites et les activités offertes par le comité d'éthique tout au long de l'année.

LOUIS AUGER

Membre du comité d'éthique

Avril 2018